

SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL TECHNIQUE D'EXPLOITATION ET FINANCIER 2017

LA CRAU ENERGIES VERTES DSP 12/024

1) Compte-rendu technique

L'exploitation de l'installation a débuté le 1^{er} juin 2014. L'année 2017 est la troisième année d'exploitation complète. Celle-ci a permis de valoriser 22,5 millions Nm³ de biogaz avec un taux de méthane moyen de 35% alors que celui-ci était de 36% pour l'année 2016. Le taux de méthane est donc quasiment stable.

L'énergie électrique issue de cette valorisation représente près de 33 000 MWhélec (32 000 MWhélec en 2016). De plus, ont été valorisés 31 700 MWh thermiques (33 000 MWh en 2016) afin de procéder au traitement de 6 821 m³ de lixiviats (7 831 m³ en 2016) dans les 12 modules Nucléos. Ces lixiviats sont acheminés depuis un bassin de rétention jusqu'à l'installation de traitement à l'aide d'une station de pompage enterrée.

Durant cette troisième année d'exploitation, le taux moyen de disponibilité de l'installation s'élève à 96% avec une puissance de 5,2MW installés.

Il convient de noter qu'afin d'obtenir le tarif de la prime à l'efficacité énergétique le coefficient optimal de rendement est fixé à 70% et que pour 2017, ce coefficient atteint un taux très satisfaisant de 85% (84% en 2016).

Par ailleurs, les contrôles réglementaires réalisés en 2017 sont conformes exceptés pour les vérifications périodiques électrique et foudre. Ces non conformités ont été levées par le personnel de La Crau Energies Vertes.

Enfin, il convient de préciser qu'en juillet 2017 de nouvelles mesures de bruits dictées par arrêté préfectoral complémentaire ont été réalisées suite à une plainte d'un couple de riverains. Il en résulte que le jour de la campagne de mesure acoustique et vibratoire, aucune différence suffisamment significative n'a été observée entre le fonctionnement des équipements et leur arrêt pour les mettre en cause.

2) Compte-rendu financier

La mise en service ayant eu lieu le 1^{er} juin 2014, l'année 2017 est la troisième année complète d'activité.

Les résultats de la société sont très satisfaisants. La vente de l'électricité ainsi que de la chaleur a généré un chiffre d'affaires de 4 230 k€.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 204 k€, diminuant ainsi de 30% par rapport à 2016 et revenant à leur niveau de 2015 ; l'année 2016 ayant été fortement impactée par les charges d'entretien.

La redevance versée par le Délégué à la Métropole pour l'année s'est élevée à 387 k€, en augmentation de 28% par rapport à 2016.

Le résultat net du Délégué s'est établi à 1 104 k€, devenant la meilleure année depuis 2014 en termes de résultats et de rentabilité.